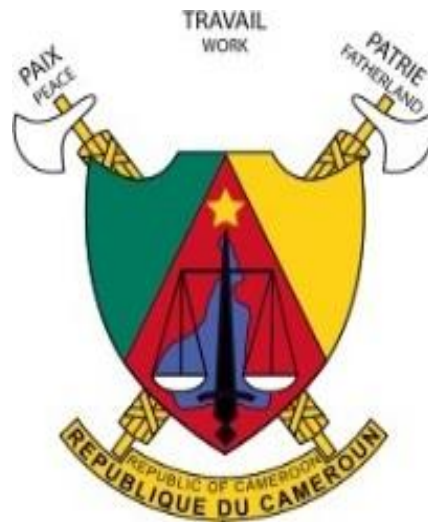


REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
REPUBLIC OF CAMEROON

---

**MINISTRE DES FINANCES  
MINISTRY OF FINANCE**

PAIX-TRAVAIL-PATRIE  
PEACE-WORK-FATHERLAND



**DISCOURS de  
S.E.M. Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances  
à l'occasion de la cérémonie de 1<sup>ère</sup> cotation des actions de  
LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT S.A.**

---

**16 Juillet 2021, Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, Douala**

**Monsieur le Gouverneur de la Région du Littoral,  
Monsieur le Président de la Commission de la Communauté  
Économique et Monétaire de l’Afrique Centrale,  
Monsieur le Gouverneur de la Banque des États de l’Afrique  
Centrale,  
Monsieur le Président de la Commission de Surveillance des  
Marchés Financiers,  
Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Bancaire de  
l’Afrique Centrale,  
Monsieur le Président du Conseil d’Administration de la Bourse  
des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale,  
Monsieur le Directeur Général de LA REGIONALE D’EPARGNE ET  
DE CREDIT,  
Monsieur le Préfet du Département du Wouri,  
Monsieur le Maire de la Ville de Douala,  
Messieurs les Présidents des Chambres Consulaires, et  
Organisations Patronales,  
Mesdames et Messieurs le Directeurs Généraux des Sociétés de  
Bourse, des Sociétés de Gestion et de Conseil en Investissement  
Financier,  
Mesdames et Messieurs les investisseurs, professionnels de la  
finance et partenaires au développement,  
Distingués invités, en vos rangs, grades et qualités respectives,  
Mesdames et Messieurs,**

C’est avec un immense plaisir que je prends la parole aujourd’hui, à l’occasion de la cérémonie de première cotation des actions de La Régionale d’Épargne et de Crédit (La Régionale), organisée par la Bourse des Valeurs Mobilières de l’Afrique Centrale (BVMAC).

Permettez-moi avant toute chose, de remercier et La Régionale d'Épargne et de Crédit et la BVMAC, ainsi que leurs dirigeants respectifs, au premier rang desquels, le Directeur Général, le Révérend Charles Rollin OMBANG EKATH et le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Henri Claude OYIMA, qui me font l'insigne honneur de présider cette cérémonie.

Aussi, voudrais-je, à l'entame de mon propos, exprimer ma profonde gratitude aux différentes personnalités invitées, ainsi qu'à toutes celles et ceux, qui, par leur présence, marquent l'intérêt qu'ils accordent à cette rencontre.

### **Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie de ce jour porte deux évènements uniques qui consacrent le démarrage d'une nouvelle ère pour notre marché bousier : la première introduction en bourse d'une entreprise du secteur financier, et la première admission à la cote de la BVMAC, des actions d'une société privée, depuis la fusion le 1<sup>er</sup> juillet 2019, des deux bourses de valeurs mobilières de notre sous-région.

L'introduction en bourse de La Régionale d'Épargne et de Crédit, est la consécration de l'aventure entrepreneuriale de son promoteur, le Révérend Charles Rollin OMBANG EKATH.

Le premier chapitre de l'aventure débute avec la création en 1993, de la société Épargne pour le Financement des Études Secondaires et Supérieures au Cameroun, dont l'objectif était d'accompagner les parents de condition modeste dans le financement des études de leurs enfants.

Le deuxième chapitre commence en 1998, avec la naissance de La Régionale d'Épargne et de Crédit, sous les cendres de la société Épargne pour le Financement des Études Secondaires et Supérieures au Cameroun. Au cours des 23 années qui suivront, le Révérend EKATH n'aura de cesse de moderniser l'entreprise, et d'améliorer sa gouvernance, en accueillant notamment dans son capital, le fonds d'investissement suédois, Nordic Microcap Investment.

Au moment où s'ouvre ce vendredi 16 juillet 2021, le 3<sup>ème</sup> chapitre de son aventure, avec la première cotation des actions de La Régionale d'Épargne et de Crédit, nous souhaitons que l'entreprise poursuive sa croissance, et devienne l'une des premières capitalisations boursières et l'un des titres qui animent le plus notre marché.

Révérend Charles Rollin OMBANG EKATH, vous avez su bâtir, durant 28 longues années, malgré les difficultés, un fleuron de l'industrie financière camerounaise. Il me plaît, de vous adresser mes plus vives félicitations.

Mes félicitations vont également à Nordic Microcap Investment, pour le choix gagnant qu'il a fait en prenant des participations dans le capital de La Régionale d'Épargne et de Crédit.

Je saisi cette opportunité, pour appeler les fonds d'investissement installés en Afrique et sur les autres continents, à s'intéresser davantage au Cameroun, car notre pays regorge d'entreprises florissantes, portées par des promoteurs ambitieux et compétents.

Aux entrepreneurs et capitaines d'industries, je vous demande de vous ouvrir aux nouveaux modes de financement de vos entreprises, d'accueillir dans votre capital, les personnes physiques ou morales, qui peuvent vous apporter une valeur ajoutée, en participant au développement de vos activités, et à la création d'emplois.

### **Mesdames et Messieurs**

La cérémonie qui nous réunit ce jour, est le résultat de la ferme volonté des CHEFS D'ÉTATS de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), d'accélérer le développement économique et social de la sous-région, en la dotant d'une place financière robuste. La décision d'unifier les deux marchés, prise lors du sommet de N'djamena tenu le 31 octobre 2017, participe de cette volonté.

Au niveau local, depuis le transfert du siège de la BVMAC de Libreville à Douala, à la faveur de l'Acte Additionnel n°06/17-CEMAC-COSUMAF-CCE-SE du 19 février 2018, le Cameroun n'a pas ménagé ses efforts pour renforcer l'attractivité de la bourse, aussi bien auprès des entreprises que des investisseurs.

A cet égard, le Gouvernement du Cameroun, sous la Très Haute Impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, consacre, dans la Loi des Finances pour l'exercice 2021, le renforcement des avantages fiscaux du secteur boursier.

Au rang de ces avantages, peuvent être cités, la réduction de 2,2% à 1,5% du taux de l'Acompte d'Impôts sur le Revenu, et l'harmonisation à 25% au lieu de 30%, du taux d'Impôts sur les Sociétés pour toutes les entreprises qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMAC.

De plus, contrairement aux règles applicables jusqu'en 2020, les avantages des entreprises cotées seront désormais valables aussi longtemps que le titre sera inscrit à la cote, au lieu d'une durée limitée à 3 ans précédemment.

### **Mesdames et Messieurs**

L'entrée en bourse de La Régionale d'Épargne et de Crédit donne la possibilité aux épargnants de diversifier leur portefeuille, en investissant aussi bien dans la finance, que l'agro-industrie avec SAFACAM, SEMC, SIAT et SOCAPALM.

Toutefois, des défis importants restent à relever, notamment le renforcement du poids de la capitalisation boursière globale des titres cotés sur la BVMAC, par rapport au Produit Intérieur Brut de notre zone économique. En effet, après la première cotation des actions de La Régionale d'Épargne et de Crédit, l'entreprise aura une valorisation proche de 36 milliards de FCFA, portant la capitalisation globale des titres cotés, obligations inclus, à près de 909 milliards de FCFA soit environ 1,8% du PIB de la zone CEMAC. A titre de comparaison, ce ratio est de 13,13% en zone UEMOA.

J'invite donc les autres grandes entreprises privées de la finance, de l'énergie, des télécommunications, de l'industrie pharmaceutique, des bâtiments et travaux publics, à entrer en bourse. Ceci permettrait à terme, de construire un indice qui ne soit pas trop concentré sur l'agro-industrie.

Il vous appartient, à vous les professionnels de la finance, Entreprise de marché, Sociétés de Bourse, Sociétés de Gestion, Conseillers en Investissement Financiers, d'aller « Pitcher » comme vous le dites dans le jargon, les entreprises, ainsi que les investisseurs, afin de drainer l'épargne vers notre marché financier, et d'augmenter le nombre de titres qui s'y échangeront.

Le Gouvernement reste ouvert aux propositions des produits financiers susceptibles de contribuer à la croissance de l'économie réelle, et à la création d'emplois. Une attention particulière sera accordée aux offres qui participent à la réalisation des priorités gouvernementales, notamment la modernisation de notre tissu industriel, afin d'atteindre nos objectifs en matière d'import substitution.

### **Mesdames et Messieurs**

Avant de conclure mon propos, je ne peux m'empêcher de rappeler que dans notre sous-région, le tissu des entreprises est constitué à plus de 90% des Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois. A date, le compartiment des PME de la BVMAC ne détient aucun titre. Je nourris donc l'espoir, que dans un bref avenir, au cours d'une cérémonie semblable, nous célébrions la première cotation des actions d'une PME.

Une telle réalisation donnerait tout son sens aux progrès de La Régionale d'Épargne et de Crédit, aux efforts de la BVMAC et de tous les acteurs du marché financier, ainsi qu'aux réformes portées par les CHEFS D'ETATS de la sous-région.

**Vive la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale !**

**Vive la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale !**

**Vive le Cameroun et son Illustre CHEF, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA !**

**Je vous remercie de votre aimable attention. /-**